



Conseil économique et social

Distr. générale
24 janvier 2022
Français
Original : anglais

Commission des stupéfiants

Soixante-cinquième session

Vienne, 14-18 mars 2022

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire*

Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique : travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Trente et unième session

Vienne, 16-20 mai 2022

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire**

Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique : travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Projet de plan-programme pour 2023 et de rapport sur l'exécution des programmes en 2021

Note du Secrétariat

1. La Commission des stupéfiants et la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale sont saisies, pour leur information, d'une version préliminaire non éditée du projet de plan-programme pour 2023 et de rapport sur l'exécution des programmes en 2021 portant sur le contrôle international des drogues, la prévention du crime et du terrorisme et la justice pénale.
2. En application du Règlement et des règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation (ST/SGB/2018/3), une première version du projet a été communiquée aux Commissions, pour qu'elles l'examinent, à la reprise de leurs sessions, en décembre 2021, dans un document de séance intitulé « Draft proposed programme plan for 2023 and programme performance for 2021 for the United Nations Office on Drugs and Crime » (E/CN.7/2021/CRP.10–E/CN.15/2021/CRP.5) (en anglais seulement).
3. Ce document de séance prenait en compte les observations formulées par les États Membres dans le cadre du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), ainsi que dans la perspective de la reprise des sessions des Commissions, en décembre.
4. Le projet a ensuite été soumis à la Directrice exécutive de l'ONUDC pour approbation et, au cours de la première semaine de février, il sera transmis au Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget au Siège des Nations Unies pour examen et édition. Le document sera présenté au Comité du programme

* E/CN.7/2022/1.

** E/CN.15/2022/1.



et de la coordination à sa soixante-deuxième session. Les recommandations du Comité sur le projet de plan-programme et de rapport sur l'exécution des programmes seront enfin transmises à l'Assemblée générale, à sa soixante-dix-septième session, pour qu'elle les examine.
